ÉDUCATION

Le Conseil des lycées d'Algérie appelle à l'unification des rangs des syndicats

Les enseignants membres du Conseil des lycées d'Algérie (CLA) ont considéré hier que la grève des 8 et 9 février derniers constitue une véritable réussite. Ils appellent les autres syndicats de l'éducation à unir leurs efforts pour des actions communes. Une rencontre est prévue au courant de cette semaine avec l'Intersyndicale pour discuter des formes de protestation à venir.

Lyès Menacer - Alger (Le Soir) - Plus de 15 000 enseignants, répartis sur des lycées relevant des dix wilayas, ont pris part à la grève des 8 et 9 février passé, ont déclaré les membres du bureau national du CLA, lors d'une conférence de presse organisée hier à Alger.

Le taux de suivi de cette grève est estimé à 33% à l'échelle nationale, en prenant en compte le fait que le CLA n'est présent que dans dix wilayas dont on peut citer Tizi-Ouzou, Sétif, Béjaïa, Bouira et Constantine.

Dans la capitale, où le CLA est né grâce à la lutte acharnée de son fondateur, le défunt Redouane Osmane, ce sont plus de 1 650 enseignants qui ont protesté dans les 48 lycées existants. «Cette grève a permis aux travailleurs de l'éducation de dépasser la peur qui s'est installée dans le monde du travail.

C'est une lueur d'espoir pour tous ceux qui luttent pour le droit des travailleurs en Algérie.

Cette grève a aussi permis de remettre au goût du jour les contradictions existantes entre la véritable situation sociale des travailleurs de l'éducation et le discours rassurant du ministère de tutelle», a déclaré Idir Achour, chargé de la communication au sein du CLA.

Ce dernier a noté qu'aucune réaction officielle n'a été enregistrée durant les deux journées de grève, considérée comme une action réussie. «Malgré les tentatives de dissuasion et la campagne du dénigrement qui a été menée contre notre syndicat, les enseignants ont été jusqu'au bout de la protestation. D'autres enseignants du secondaire, non affiliés à notre syndicat, ont observé eux aussi deux jours de grève en signe de solidarité», a encore expliqué le conférencier. Par ailleurs, les membres du CLA ont lancé un appel à l'ensemble des syndicats de l'éducation aussi bien ceux qui relèvent de la Fonction publique pour canaliser leur énergie et unir leurs efforts. «Nous appelons tous ceux qui luttent pour leurs droits professionnels et sociaux de se constituer en une seule force qui sera capable d'inverser la tendance et obliger les pouvoirs publics à mieux nous écouter», a ajouté Idir Achour.

Interrogé à ce propos, il a indiqué que des contacts ont déjà été établis pour concrétiser cette proposition qui n'est pas, de toute évidence, facile à réaliser, en raison de certaines divergences qui existent entre les différents syndicats de l'éducation et de la Fonction publique.

«Pour des problèmes communs, il nous faut des actions communes», affirment les représentants du CLA. Une réunion est prévue au courant de cette semaine entre les différents membres de l'intersyndicale de l'éducation afin de discuter des actions de protestation à venir.

Le CLA prévoit des actions «musclées» pour la fin de ce mois de février et début mars prochain. Ses syndicalistes sont favorables à une grève ouverte, si les autres syndicats sont d'accord.

«C'est le seul moyen pour arracher une revalorisation de nos salaires de misère et une rapide révision du point indiciaire», disent-ils.

La conférence de presse d'hier a été aussi l'occasion de dénoncer l'exploitation de l'espace scolaire à des fins politiques, suite à la dernière note du ministre de tutelle Boubekeur Benbouzid pour sensibiliser les électeurs à aller voter le 9 avril prochain. «Qui essaye de politiser l'école ? Les syndicats ou le ministre de tutelle ?» s'interrogent-ils pour répondre aux arguments du ministre de l'Education qui les a accusés à maintes reprises de faire de la politique à contre-courant des intérêts de leurs élèves.

L. M.

MALGRÉ DES «MENACES DE GRÈVE»

L'intransigeance du patron d'Arcelor Mittal

Pour la première fois, malgré la menace de grève brandie par le partenaire social, un employeur répond par un non catégorique à une plateforme de revendications socioprofessionnelles présentée par les syndicalistes.

Bernard Bousquet, le directeur général du complexe de sidérurgie franco-indien Arcelor Mittal d'El-Hadjar, s'est prononcé sur le fond et sur la forme du dossier auquel les syndicalistes ont arrimé leur profonde conviction.

Le représentant en Algérie du leader mondial de l'acier a agi conformément au vœu de sa hiérarchie de Londres, en renvoyant sa copie au secrétaire général par intérim du syndicat des travailleurs. Ceci à quelques mois de l'échéance de la période de dix années, au cours de laquelle, l'employeur, qui a bénéficié de l'exonération d'impôts durant les cinq premières années d'exercice, ne devait en aucun cas procéder à une compression des effectifs.

Le «non catégorique» de la semaine écoulée est un véritable coup de théâtre, consolidé par l'instruction émise par le patron de la centrale syndicale UGTA à ses structures au niveau du pays. «Eviter tout conflit social à même de perturber d'une manière ou d'une autre la préparation de l'élection présidentielle», aurait rappelé Abdelmadjid Sidi-Saïd. Il n'en fallait pas plus pour mettre dans la gêne les représentants des travailleurs du complexe sidérurgique d'El-Hadjar, écartelés entre des exigences contraires. Ils se conformeront à la décision des travailleurs qu'ils solliciteront prochainement pour un vote à main levée de l'observation ou non de la grève.

Un «oui» serait un deuxième coup de théâtre, compte tenu des règles du jeu mises en place depuis des années. Ce qui ne sera pas le cas.

La victoire de l'employeur est acquise, lui qui, à la signature en 2006 de l'accord portant trêve sociale, avait pris en considération la frilosité que connaissait l'économie internationale et l'éventualité d'une crise mondiale. Comme il avait noté que la date de l'échéance de la trêve sociale coïnciderait avec la préparation de l'élection présidentielle en Algérie.

Même si, lors du dernier round, on a noté le non-établissement du procès de non réconciliation par le représentant du ministère du Travail et que la date n'a pas été fixée pour un quatrième round par les deux partenaires d'Arcelor Mittal. Pour la première fois depuis le retrait de Aïssa Menadi du poste de secrétaire général du syndicat de l'entreprise franco-algérienne Arcelor Mittal Annaba, les travailleurs seront consultés sur l'opportunité d'une grève générale illimitée.

C'est l'actuel secrétaire général par intérim qui l'a annoncé. Cette démarche fait suite à l'instruction donnée par le patron de la centrale syndicale, interdisant tout débrayage des travailleurs à la veille de l'élection présidentielle.

Pour de nombreux observateurs, cette instruction renseigne sur l'intransigeance de l'employeur indien à ne pas donner suite aux onze points contenus dans la plateforme de revendications émise par les syndicalistes, à l'échéance de la trêve sociale de trois années décidée unilatéralement par le même syndicat en 2006.

A. D.

CONDOLÉANCES

Très attristés par la perte cruelle de son ami
Mohamed Barkat,
chef de brigade de la Gendarmerie nationale à Bir-El-Ater dans la wilaya de Tébessa, survenue avant-hier suite à l'explosion d'une bombe alors qu'il était en service, Haoues Hallas ainsi que les membres de sa petite famille à Sigus présentent à son épouse Zahia, à ses enfants et à toute la famille Barkat d'El-Eulma leurs condoléances sincères et les rassurent de leur solidarité en cette circonstance douloureuse. Que Dieu le Tout-Puissant accueille le martyr en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons.

AFFAIRE DE LA MORT DE DIDIER CONTANT

Renvoi de Jean-Baptiste Rivoire devant le tribunal correctionnel pour «violences volontaires préméditées»

Cinq ans après la mort du grand reporter Didier Contant, le juge d'instruction parisien, Patrick Ramaël, qui enquêtait sur les circonstances du décès, a ordonné, le 5 février dernier, le renvoi du journaliste Jean-Baptiste Rivoire devant le tribunal correctionnel de Paris pour violences volontaires préméditées.

Cette querelle entre journalistes n'a sans doute pas retenu jusqu'à présent toute l'attention que mérite pourtant cette étrange affaire, qui dépasse de loin une simple rivalité professionnelle : Rivoire et Contant enquêtaient tous deux sur la mort, en 1996, des moines de Tibhirine.

En janvier 2004, Didier Contant, qui avait publié un premier sujet dans *Le Figaro Magazine*, s'apprêtait à proposer à l'hebdomadaire un nouvel article contredisant totalement la thèse de Rivoire. Au cours de sa dernière investigation, le grand reporter avait trouvé de nouveaux témoins, affirmant que les moines avaient été assassinés par le GIA et il avait recueilli des témoignages mettant en doute la crédibilité des propos d'Abdelkader Tigha. Or, l'enquête de Rivoire reposait en grande partie sur les déclarations de ce sous-officier déserteur de l'armée algérienne, qui mettait en cause cette dernière dans l'assassinat des moines.

Les révélations de Tigha ont été largement exploitées par un certain nombre de personnes ayant manifesté un vif intérêt pour la situation en Algérie et qui dénoncent sans nuance, depuis plusieurs années, l'instrumentalisation du terrorisme islamiste par le gouvernement algérien.

Dans l'intention d'empêcher toute nouvelle publication de son confrère, Jean-Baptiste Rivoire a contacté les rédactions parisiennes en se réclamant de sources dignes de foi, pour accuser, ni plus ni moins, Didier Contant d'être un agent des services secrets algériens et français.

Les nombreux journalistes, témoins des faits, entendus par le juge d'instruction ont confirmé la réalité des accusations proférées par Rivoire et le caractère gravissime d'une telle manœuvre qui condamne la personne visée à une perte totale de crédit et à sa mort professionnelle…

Didier Contant n'a pas supporté d'être ainsi calomnié et mis en cause dans son intégrité professionnelle.

Il y a quatre ans, Rina Sherman, la compagne de Contant, a porté plainte et s'est constituée partie civile. Elle a depuis relaté sa propre enquête dans un ouvrage intitulé *Le huitième mort de Tibhirine**, ainsi que dans un film, *Paris de mes exils*.

L'information judiciaire a aujourd'hui totalement confirmé les faits dénoncés à l'encontre de Jean-Baptiste Rivoire.

Un journaliste manipule volontairement une information, une infâme calomnie, la diffuse, d'autres ne la vérifient pas, un dernier en fait les frais… C'était l'affaire Contant.

Avec ce renvoi devant la juridiction correctionnelle, on va pouvoir désormais parler de l'affaire Rivoire.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Ferroukhi, Ben-Redouane, Kebtane, Djezzar, Abdallah, Fodhil Bouras de Blida et d'Alger ont la douleur de faire part du décès de leur cher père et grand-père

Mohamed Ferroukhi

à l'âge de 87 ans. L'enterrement a eu lieu le jeudi 12/02/2009 au cimetière de Blida. Puisse Dieu le Tout-Puissant accueillir le défunt en Son Vaste Paradis. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.